



SEMINAIRE DE JEUNES, WALBOURG

Fiche de suivi médical

A renseigner à chaque rentrée scolaire sauf si vous avez communiqué les informations il y a moins de 3 mois.

Pour les nouveaux élèves uniquement : joindre une copie du carnet de vaccination

Nom de l'élève :

Prénom :

La **détention de médicaments n'est pas autorisée** au Séminaire. Par conséquent si votre enfant a un **traitement à prendre**, il devra le faire à l'**infirmerie**, muni **d'une ordonnance**, ainsi que de **l'autorisation parentale d'administration de médicaments** disponible sur www.seminairedejeunes.com rubrique info et documents. Les parents **auront préparé le traitement dans un semainier** que l'élève remettra à l'infirmière.

Si votre enfant est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante nécessitant des **aménagements particuliers** dans le cadre de sa scolarité, veuillez le signaler impérativement sous enveloppe à l'attention de l'infirmier(e) scolaire.

Nom, adresse et N° de Téléphone du Médecin traitant

N° de sécurité sociale :

Père (nom+prénom)

Mère (nom+prénom)

Autre (nom+prénom) :

Mobile :

Mobile :

Mobile :

Travail :

Travail :

Travail :

Domicile

Domicile

Domicile

En cas d'urgence

Antécédents/Allergies :

Asthme : oui non Allergies : oui non préciser :

Autre pathologie :

Traitement à prendre :

Madame **Dorothee Schauly**, Infirmière DE scolaire sera présente :

Lundi

7h30-15h30

Mardi

10h00-14h00

18h00-19h30

Mercredi

12h00-19h30

Jeudi

7h30-17h30

Vendredi

7h30-13h30

(sem A uniquement)

Les élèves ont la possibilité de se rendre à l'infirmerie pendant les pauses. Sauf urgence, ils ne pourront y être accueillis pendant les heures de cours.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date :

Signature des deux parents :